

Les élections présidentielles au suffrage indirect

Vichy,

Pôle universitaire

1 avenue des Célestins

28-29 novembre 2019



Élections présidentielles à Versailles : la foule attendant le résultat dans la cour du château

Agence Meurisse, 1924.



Jeudi 28 novembre 2019

Ouverture du colloque et introduction (14h00)

Mathias BERNARD et Fabien CONORD (Université Clermont Auvergne)

Première séance : La mise en place d'une tradition républicaine (14h15-15h30)

Président de séance : Bernard LACHAISE (Université Bordeaux Montaigne)

Arnaud-Dominique HOUTE (Sorbonne Université) : La journée de Versailles : mise en scène républicaine et sécurité publique

Bertrand JOLY (Université de Nantes) : L'élection présidentielle de 1887

Deuxième séance : Les scrutins exceptionnels (15h45-18h30)

Présidente de séance : Jacqueline LALOUETTE (Université Lille 3)

Fabienne BOCK (Université Paris Est) : Les élections présidentielles de 1920

Jean-Étienne DUBOIS (Lycée Plaine de l'Ain, Ambérieu-en-Bugey) : La crise présidentielle de 1924 : victoires et déboires du Cartel des gauches

Pause (17h00h-17h15)

Gilles RICHARD (Université Rennes 2) : Les élections présidentielles de 1953

Bernard LACHAISE (Université Bordeaux Montaigne) : L'élection présidentielle de 1958

Vendredi 29 novembre 2019

Troisième séance : L'attitude des forces minoritaires, entre candidatures de témoignage et votes stratégiques (8h45-10h30)

Présidente de séance : Fabienne BOCK (Université Paris Est)

Jacqueline LALOUETTE (Université Lille 3) : Sept élections présidentielles vues par *La Croix* (1885-1913)

Gilles CANDAR (Lycée Montesquieu, Le Mans) : Les socialistes sous la III^e République

Jean VIGREUX (Université de Bourgogne Franche-Comté) : Les candidats communistes

Quatrième séance : Deux régimes parlementaires européens (10h45-12h00)

Président de séance : Gilles RICHARD (Université Rennes 2)

Matthieu DUBOIS (Université de Nantes) : L'Allemagne

Franck LAFFAILLE (Université Paris Nord) : L'Italie a-t-elle inventé le régime semi-présidentiel (alternatif) ? Légitimité indirecte, garantisme institutionnel, *indirizzo politico*

Cinquième séance : Comparaisons internationales (14h15-15h30)

Président de séance : Franck LAFFAILLE (Université Paris Nord)

François LAFON (Université Paris 1 Panthéon Sorbonne) : Israël

Arnaud COUTANT (Université de Reims) : Le rôle du collège électoral aux Etats-Unis, une élection fédérale et/ou démocratique ?

Conclusions (15h45-16h00)

Olivier DARD (Sorbonne Université)

Les élections présidentielles au suffrage indirect

Organisateurs : Mathias BERNARD et Fabien CONORD
(Université Clermont Auvergne)

Vichy,

Pôle universitaire

1 avenue des Célestins

28-29 novembre 2019

À l'heure de l'hyper-présidentialisation de la V^e République, dénoncée de manière récurrente sous les mandats de Nicolas Sarkozy puis d'Emmanuel Macron, ce colloque, qui s'inscrit dans une perspective résolument pluridisciplinaire (droit, histoire, science politique) et comparée (France, Allemagne, Italie, États-Unis, Israël...) réexamine le dossier des élections présidentielles, en rappelant tout à la fois que le suffrage universel direct a longtemps été proscrit en France pour ce type de scrutin et que de multiples pays dans le monde, y compris en Europe, continuent à faire désigner leurs chefs d'État par des assemblées parlementaires, les États-Unis constituant un cas de figure original d'élections à plusieurs degrés. Ce colloque, organisé en partenariat avec la Fondation Jean Jaurès, prolonge un intérêt ancien du CHEC (Centre d'Histoire « Espaces et Cultures ») sur l'antiparlementarisme, largement présent dans les commentaires et critiques portant sur ces élections présidentielles au suffrage indirect, et s'inscrit dans l'axe 1 dans la mesure où la critique des pouvoirs importants, voire jugés démesurés ou dangereux, des chefs de l'État élus au suffrage universel direct inspire largement les choix institutionnels conduisant de multiples pays à choisir un mode de scrutin différent, qu'il s'agisse de situations aussi variées que la France des années 1870, échaudée par l'expérience bonapartiste ou de l'Allemagne d'après la Seconde Guerre mondiale n'ayant pas oublié les affres du scrutin présidentiel de 1932 opposant Hitler, Hindenburg et des communistes alors en rupture profonde avec le système politique. Leur existence traduit également la force des tensions entre pouvoirs locaux et pouvoir central dans un État fédéral (États-Unis).

